

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 155 novembre 2025



**Taxe
Fonciere**

Presse

LA BRÈCHE

La brèche

Lettre



Aux Pontrambertois

Municipales



Réunion Publique

Le congrès des maires vient de se terminer avec son cortège de constats et de revendications concernant notamment la diminution des aides de l'Etat dans de nombreux domaines.

Congrès qui a mis en lumière l'importance et le rôle des élus locaux, leurs difficultés, mais aussi la nécessité pour chaque citoyen de s'intéresser et de participer à la vie locale.

En mars 2026, à Saint-Just-Saint-Rambert comme partout en France, se tiendront les prochaines élections municipales pour désigner les nouveaux conseillers municipaux et communautaires, élus en contact direct avec la population et son quotidien.

Chaque pontrambertois âgé de dix-huit ans au moins et inscrit sur les listes électorales sera donc appelé à s'exprimer sur les propositions portées par les candidats.

Le GRIM a déjà mis en place plusieurs réunions publiques. La prochaine se tiendra le mardi 9 décembre, salle du Prieuré Bas, ce sera l'occasion de poursuivre les échanges pour la construction d'un programme d'actions et d'investissements répondant aux besoins des administrés et du devenir de notre cité.

N'hésitez-pas, venez donner votre avis, faire vos propositions. Habiter notre commune, c'est profiter de son cadre de vie et de ses infrastructures, c'est aussi être acteur de son évolution et de la façon de vivre ensemble.



Marie-José Faure
Présidente du GRIM

Brève

Jeudi 12 Novembre se tenait la réunion des nouveaux habitants. Environ soixante personnes étaient présentes, dont une grande majorité d'un certain âge. Constat qui conforte notre analyse souvent exprimée en direction de la majorité : Les jeunes couples n'ont pas les moyens de venir habiter notre commune, compte tenu des prix très élevés de l'immobilier et du déficit de logements à loyers modérés...



Lettre aux Pontrambertois



Mesdames, Messieurs,

En mars 2026 auront lieu les élections municipales, l'occasion pour vous de désigner vos conseillers municipaux mais également vos conseillers communautaires. L'occasion aussi pour vous de donner la possibilité à une nouvelle équipe d'améliorer vos conditions de vie à St-Just St-Rambert en choisissant la liste « **Notre ville, citoyenne, écologique et solidaire** », que j'ai l'honneur de mener pour cette campagne.

Saint-Just Saint-Rambert offre un cadre de vie plaisant grâce à son environnement naturel préservé, mais des efforts restent nécessaires pour améliorer les infrastructures et préserver davantage cet environnement.

C'est pourquoi notre équipe propose de lancer **un programme participatif, impliquant habitants, associations, commerçants et acteurs locaux dans les décisions communales**. Grâce à des conseils de quartier animés par des élus référents, l'objectif est de renforcer la proximité et les échanges entre citoyens, agents municipaux et élus.

La question de l'environnement est au cœur de nos préoccupations. Aujourd'hui nous ne pouvons plus nier le phénomène de réchauffement climatique. Nous voulons anticiper les phases de grandes chaleurs en misant sur la désimperméabilisation des sols, **le retour de l'arbre en ville** et la création d'« espaces fraîcheurs » accessibles à tous. Nous souhaitons également **faire de l'agriculture un atout majeur pour notre commune** en accompagnant les professionnels, mais aussi les particuliers, vers une exploitation raisonnée et raisonnable. Cela passera aussi par une **maîtrise du foncier** afin de mieux penser l'urbanisation de la commune, la **préservation des espaces verts** dans les quartiers et lotissements, tout en étant conscient de la nécessité de répondre à nos **obligations légales en matière de logements à loyers modérés**.

Les modes de déplacement sur la commune sont également un point important de notre programme, développer les déplacements doux, communs, et favoriser le covoiturage, apporter une **vision globale à la circulation sur notre commune** afin que piétons, cyclistes et automobilistes circulent facilement en toute sécurité.

Les valeurs de tolérance, de respect et de solidarité que nous portons et relayons sont au centre du vivre ensemble. Elles permettent de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance, de s'accepter les uns les autres avec nos différences et de s'entraider. C'est ce que nous souhaitons mettre en avant en **défendant les commerces et les services publics**, en soutenant les associations, en créant une salle des familles et **un service municipal de proximité**, en favorisant **l'accès au logement**, et en étant **mobilisés sur l'emploi** et les conditions de travail sur la commune.

CE PROJET AMBITIEUX POUR NOTRE COMMUNE, NOUS VOULONS LE MENER AVEC VOUS ET POUR VOUS



**Le choix est entre vos mains.
Vous pouvez faire la différence
EN ALLANT VOTER LE 15 MARS 2026**

Julie TOUBIN

Notre ville s'épanouit quand nous vivons et agissons ENSEMBLE!

Julie TOUBIN

Nouveau parking

Avant la démolition du bureau de poste et la création d'un nouveau parking, la municipalité, par voie de presse, se targuait d'en faire un parc paysager ! On croit rêver ! La notion paysagère est réduite à sa plus faible expression.

Chacune et chacun pourra constater que le béton est roi et que les trop rares arbres seront, comme le chantait il y a fort longtemps Maxime Le Forestier « entre béton et bitume ».

L'occasion était belle pourtant de rompre avec l'artificialisation à outrance des sols et de faire un parking paysager, délimité par des rondins de bois et agrémenté d'arbres et d'arbustes, à l'instar de celui rue de la Berlandière. À l'heure du dérèglement climatique, d'autres communes ont compris que pour réduire l'excès de chaleur, il faut revégétaliser les espaces urbains et créer de véritables îlots de fraîcheur. Les dalles de béton, posées sur un lit de sable permettent peut-être l'écoulement de l'eau en cas de faibles pluies, mais en captant la chaleur lors des périodes caniculaires, elles favorisent le réchauffement climatique. En outre, la fabrication de ces dalles nécessite beaucoup d'eau, de sable et d'énergie.

De plus, alors que la municipalité a complètement refait cette place, il est dommage de ne pas avoir intégré l'esthétique en enterrant les Points d'Apport Volontaires (PAV) afin de les rendre plus discrets et de soigner l'environnement visuel de cet espace central comme a par exemple réussi à le faire nos voisins de Saint Marcellin.

L'engagement écologique ne peut se satisfaire de saupoudrage ; il doit s'appuyer sur une politique volontariste avec des actions mûrement réfléchies, efficaces contre le dérèglement climatique et susceptibles de répondre aux défis des années à venir.



Jean-Yves Bonnefoy



Paysager



Or not paysager ?

Conseil municipal du 16 octobre 2025



Une procédure sans publicité ni mise en concurrence a permis d'attribuer un marché de 25 000 € HT (durée 3 mois) à la société MAG SCENE pour la prestation de régisseur, technicien son et lumière, et la location de matériel à La Passerelle.

La discussion au Conseil Municipal porte principalement sur deux points soulevés par l'opposition (Mme Toubin, M. Brat, M. Vallas) :

L'impact financier pour les associations :

Mme Toubin s'inquiète des coûts **supplémentaires** pour les associations, tandis que M. Françon assure que les tarifs d'utilisation de la salle restent inchangés.

Des associations se sont plaintes de devis **peu clairs** et de **factures finales bien supérieures** à leurs attentes. M. Françon répond que si la procédure (fiche technique remplie dans les temps) est respectée, ces mauvaises surprises ne devraient pas arriver.

M. Brat déplore que les **frais annexes** (régie obligatoire, ménage, sécurité/SIAP) rendent la salle **inaccessible** pour les petites associations, le coût de base étant souvent supérieur à 600 €. Il compare cette situation aux pratiques plus favorables d'autres communes.

M. Françon précise qu'il n'y a jamais eu de **gratuité totale** annoncée, mais seulement une **mise à disposition gratuite de la salle**, les autres frais restant à la charge de l'utilisateur. La collectivité prend en charge 200 € pour la première location des associations locales.

La nécessité du prestataire et la régie obligatoire :

Mme Toubin interroge sur l'utilité de faire appel à un prestataire extérieur, M. Françon clarifie qu'il n'y a **pas de régisseur technique permanent** affecté à La Passerelle.

M. Brat critique le fait que les troupes venant avec **leurs propres techniciens son et lumière** soient **contraintes** de faire appel et d'être facturées pour les techniciens de Mag Scène, malgré leurs propres professionnels compétents. Il accepte l'obligation d'un régisseur désigné pour la sécurité du matériel, mais dénonce le **doublon de coûts**.

Le Maire justifie le **recours obligatoire à un prestataire** (régie et SIAP) pour la grande salle par de **mauvaises expériences** passées lors de la première année (mauvaise manipulation du matériel, non-fourniture des habilitations SIAP par les associations, ce qui engage la responsabilité du Maire en cas d'incident).

En conclusion, pour de simples questions d'usage de la passerelle, nos élus ont trouvé une majorité « sur la défensive », ramenant souvent les objets à la campagne électorale. C'est fort regrettable.

C'est ainsi qu'en conclusion, Gilles VALLAS regrette qu'en Conseil Municipal, des allusions à la campagne électorale soient déjà faites. Il rappelle que le groupe « Notre ville citoyenne, écologique et solidaire » n'est pas en campagne et qu'il occupe sa place légitime au sein du Conseil, tout comme la majorité occupe la sienne.

Il souligne que les débats portent sur des sujets municipaux qui concernent directement les habitants, et qu'ils travaillent dans le cadre de leurs missions communales. Il ajoute que lorsqu'arrivera la période électorale, cela pourra alors être clairement annoncé.

Enfin, il estime que, si c'était son groupe qui avait tenu de tels propos, cela aurait été très mal perçu, et trouve donc regrettable et un peu cavalier de répondre en affirmant que certains seraient déjà en campagne.



On s'améliore.... sur la méthode.

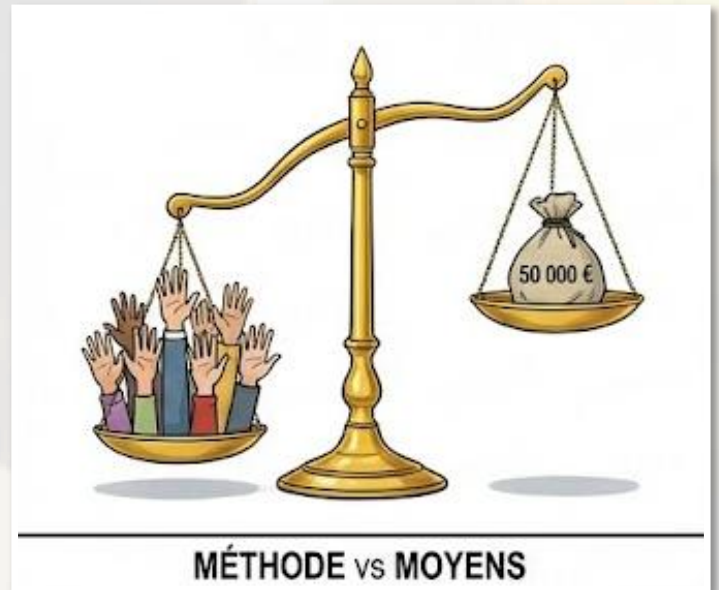
Après les bafouillages de la procédure en 2025, où le choix du projet financé dans le cadre du budget participatif avait été fait par une poignée de personnes lors des vœux du maire, notre groupe était intervenu pour demander une procédure plus transparente et plus démocratique en 2026.

Force est de constater que notre démarche n'a pas été vaine puisque cette année, après avoir été invité à faire remonter leurs propositions, chaque foyer de la commune pourra s'exprimer par vote sur les projets retenus, ceux-ci ayant fait l'objet d'un examen de faisabilité par une commission à laquelle nous participerons.

On avance.... du moins sur l'aspect transparence. Pour autant, nous restons sur notre faim quant au montant alloué au budget participatif qui reste bien en deçà de ce qui se pratique là où cette démarche est engagée. 50 000€, cela peut paraître une somme pour nombre de nos concitoyens, mais rapportés au coût du moindre chantier ou achat de matériel pour une collectivité, cela ne permet pas d'envisager un projet très ambitieux.

Par ailleurs, la remontée des propositions trouverait un tout autre écho si elle se faisait de façon beaucoup plus participative, avec des réunions préalables par quartiers, hameaux, etc... Ceci faciliterait l'émergence de propositions collectives.

Pour autant, notre philosophie au cours de notre mandat a toujours été d'être une « opposition constructive », donc, même avec



ses insuffisances, nous considérons néanmoins que la mise en œuvre d'un budget participatif est une avancée à laquelle nous ne sommes pas étrangers puisque cette proposition faisait littéralement partie de nos propositions de campagne en 2020.

C'est pourquoi nous participerons au déroulement du processus et veillerons à ce que la procédure annoncée soit respectée pour assurer la transparence et le choix le plus démocratique possible.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Jean Pierre BRAT - Carole OLLE - Gilles VALLAS - Julie TOUBIN

Notre Ville citoyenne, écologique et solidaire



LE CHIFFRE ET LA DÉCEPTION

L'habitat participatif, qu'est-ce que c'est ?

Un habitat participatif est conçu par un groupe de personnes qui se rassemblent pour imaginer leur habitat.

Il est composé de logements individuels et d'espaces communs et mutualisés, qui sont gérés directement par ses habitant·e·s.

L'habitat participatif, c'est ré-inventer collectivement de nouvelles manières d'habiter, plus inclusives, solidaires et durables

Aujourd'hui, il existe près de 1100 projets d'habitats participatifs en France, tous différents, mais unis par la même motivation : habiter autrement de manière plus participative, solidaire et écologique !

Des supports et associations existent pour accompagner les projets, creuser les thèmes particuliers (montages juridiques, règles communes de gouvernance, ...)

Si ce sujet vous intéresse, nous vous invitons à participer à une première rencontre

**Le mardi 16 décembre à 20h
aux Jardin d'Oasis, route de Chambles**

Après une courte présentation et la projection de quelques témoignages, nous vous donnerons la parole pour échanger sur les envies et les craintes par rapport à ce type d'habitat, la discussion pourra se prolonger un verre à la main.

Les personnes qui le souhaitent seront invitées à laisser leurs coordonnées pour de futurs échanges et pourquoi pas la mise en place d'un groupe de futurs habitants potentiels...

Marie-Sylviane Philibert

Michel Garde



Lâchez les écrans ouvrez « La Brèche »!

Nous assistons depuis plusieurs années à une crise des régimes démocratiques, qui se traduit par la montée de dirigeants populistes et/ou autoritaires au pouvoir et à une défiance massive des populations envers les institutions, journalistes et médias. En l'espace d'une génération, les réseaux sociaux les ont supplantés comme les principales sources d'information : 23 % des 18-25 ans dans le monde (Reuters Institute, 2024) s'informent sur TikTok, 62 % des Américains s'informent sur les réseaux sociaux, tandis que seul 1 % des Français de moins de 25 ans achètent un titre de presse.

La télévision continue d'occuper une place centrale dans la vie des Français avec un service audiovisuel public (France 2, France 3 ou France 5) en face duquel on trouve de nombreux médias aux mains de groupes financiers : groupe TF1, propriétaire des chaînes gratuites, telles que TF1, LCI et TFX ; le groupe Bertelsmann, propriétaire des chaînes gratuites M6, W9 ou 6Ter... ou encore le groupe CMA-CGM, propriétaire de BFM TV et bien sûr Bolloré (Groupe Canal+ : C8, Canal+, CNews, CStar) distillant en boucle les mêmes images destinées à faire du buzz et sans réelle analyse journalistique.

Face à ces mastodontes, dans cet univers médiatique impitoyable des titres indépendants résistent encore et toujours : Alternatives Economiques, Blast Info, Bon Pote, L'âge de faire, Le Canard enchaîné, l'Huma, Médiapart, Fakir... pour ne donner que quelques exemples. Un vrai travail de journaliste, souvent d'investigation, est effectué par leurs équipes afin de donner à leurs lecteurs les éléments pour se forger une opinion éclairée.

Nous avons la chance de posséder, depuis 2023, localement un de ces titres : il s'agit du journal d'enquête La Brèche fondé par des Stéphanais.

Ce trimestriel imprimé, lancé par Clément Goutelle et Jean-Philippe Peyrache (enseignant chercheur), est disponible dans toute la France en kiosque et bien sûr par abonnement.



« Avec l'écran, tu passes le temps et avec le papier tu prends le temps. » Clément Goutelle a le sens de la formule. Journaliste indépendant, il collabore, très régulièrement, dans les colonnes de notre quotidien local La Tribune-Le Progrès.

La ligne éditoriale est claire : « Faire la part belle à l'écologie, aux scandales de santé publique, aux dérives des lobbies et sur l'impact des nouvelles technologies sur nos sociétés au fil des changements législatifs », décrypte ce directeur de la rédaction.

La Brèche fonctionne sans pub, ni actionnaire, ni mécène seul le produit de la vente finance ce journal papier. Pour découvrir et s'abonner

<https://journal-labreche.fr/>



Jean-Michel Toubin

Réunion publique du 9 décembre 2025

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Temps d'échange organisé par le G.R.I.M.

(Groupe de Réflexion et d'Information Municipal)

**MARDI
9
DECEMBRE**

A 19h00

**Salle du
Prieuré Bas
42170**

ELECTION MUNICIPALE 2026

ORDRE DU JOUR:

- ÉLABORATION
CONCRÈTE DU PROGRAMME
- CONSTITUTION DE LA
LISTE



Participation citoyenne



<https://www.notreville.org>



Notre Ville, citoyenne, écologique et solidaire

L'association « **Un toit c'est tout** » nous relaie ce spectacle au profit de « **Terre Partagée** », association Veauchoise de soutien aux habitants de la région du Sanguié au Burkina Faso

CHANTS- MUSIQUE- DANSE

**Dimanche
30 NOVEMBRE 2025
à 15h**



à l'ESCALE Veauche

Au programme

**Pop, variété française et
anglaise**

**Répertoire d'hier et
d'aujourd'hui**



Danse

Tarif: 13€ (-12 ans 6€)

TERRE PARTAGÉE

Burkina -Faso

Informations 06 76 35 33 83

**Billetterie possible
HelloAsso**

Site : www.terrepartagée.org

Agenda

Conseil municipal

mercredi 17 décembre 2025 19h15

Salle Prieuré Bas

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : abonnements@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>